



## Moment de recueillement

A la suite des attentats de vendredi dernier à Paris et en Seine-Saint-Denis, une minute de silence a été organisée ce lundi 16 novembre à midi, en salle du conseil municipal, à l'Hôtel de Ville. Elle a été suivie par le dépôt d'une gerbe de fleurs au pied de l'Hôtel de Ville, sous la devise, "Liberté, égalité, fraternité".

Un cahier de témoignages est disponible à l'accueil de l'Hôtel de Ville.







